

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Port Granby, ON - Elliott Rd Constr	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ986-122960/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client R.023276.200	Date 2012-04-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWL-035-1703	
File No. - N° de dossier PWL-1-34152 (035)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-24	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Woodhall, Lauren	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl035
Telephone No. - N° de téléphone (416) 512-5873 ()	FAX No. - N° de FAX (416) 512-5862
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PWGSC-TPSGC 195 Toronto Road Port Hope, ON L1A 3S4	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification de l'appel d'offres n° 4

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires

Questions et réponses des soumissionnaires

Q # 51 Veuillez fournir des renseignements supplémentaires sur le remblai granuleux. Aucun des profils de route types ne montre ce remblai, son emplacement, sa profondeur, etc.

A # 51 Voir les dessins LTWMF-C-03 et LTWMF-C-33, ainsi que le paragraphe 2.1.3 de la section 32 11 23.

Q # 52 À propos de l'article 33 (sur les pierres de protection) de la division 31, Terrassement, le document d'appel d'offres indique que le contrat nécessite 194 pierres de protection, mais leur ventilation sur les dessins contractuels indique qu'il en faut 69 de dimensions variées pour le dalot à la STA 1+280. Les dessins contractuels indiquent aussi que la structure de sortie élargie nécessite 12 pierres de protection de 1 m x 1 m x 0,6 m. Par conséquent, il en faut, selon les dessins contractuels, seulement 81, alors que le document d'appel d'offres indique qu'il en faut 194. Veuillez apporter des précisions.

A # 52 Comme abordé précédemment, il faut remplacer l'unité de mesure dans le formulaire de soumission par des tonnes.

Q # 53 À l'article 8 (Alt. 1 STA 2+040 à STA 2+255 Matière locale propre) de la division 31, Terrassement, j'ai remarqué qu'à la section 31 22 12, le paragraphe 3.2.7 B indique que les 16 600 m³ n'ont pas besoin d'être inscrits dans la ventilation des travaux de terrassement. Puisque tous les matériaux excavés ont été comptabilisés et indiqués dans cette ventilation, d'où proviendra la matière locale propre de l'article 8? En effet, la réponse n° 37 de la Modification de l'appel d'offres n° 2 indique « S'il manque des matériaux de remblai nécessaires, l'Entrepreneur sera responsable de s'approvisionner dans des sites d'emprunt hors chantier propres et appropriés »; au fond, cela élimine l'article 8. Veuillez préciser cet article et l'endroit d'où TPSGC prévoit importer la matière.

A # 53 L'Entrepreneur est responsable d'importer la matière locale propre d'une source située hors de l'emplacement.

Q # 54 Nous voyons seulement 83 pierres de protection sur les dessins, alors que le formulaire de soumission indique qu'il y en a 194. Où pouvons-nous trouver les 111 autres?

A # 54 Voir la réponse à la question n° 52.

Q # 55 Pouvons-nous confirmer que toutes les exigences de surveillance de l'environnement et de la poussière (comme la présence d'un gestionnaire en environnement à plein temps sur place), énoncées dans le devis et mentionnées à la réunion des soumissionnaires du 20 mars 2012, doivent être suivies par l'Entrepreneur même s'il n'est pas question de matériaux contaminés dans ce contrat?

A # 55 L'Entrepreneur doit s'occuper de toute la procédure de surveillance environnementale indiquée dans le devis, y compris, sans s'y limiter, celle de la section 01 35 43, Protection de l'environnement.

Q # 56 Selon le tableau des articles 2.1 et 3.2 de la section 31 22 13, le chemin Elliot et l'emplacement de l'IGLTD nécessitent des matériaux de remblai importés de l'extérieur de l'emplacement. Pouvons-nous le confirmer?

A # 56 L'Entrepreneur est responsable d'examiner l'information fournie dans toutes les sections, et de prendre les décisions appropriées pour exécuter les travaux du projet.

Q # 57 Pouvez-vous fournir une estimation des coûts quotidiens que les entrepreneurs devront assumer pour les signaleurs du CN?

A # 57 L'Entrepreneur est responsable de contacter les tiers et de déterminer le coût de leurs services.